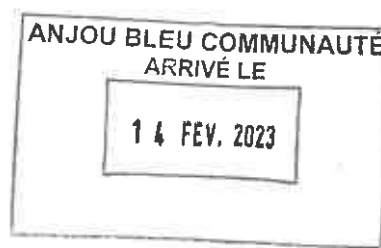




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
MAINE-ET-LOIRE

Le Président



Madame la Vice-Présidente en charge de
l'Urbanisme
ANJOU BLEU COMMUNAUTE
Place du Port – BP 50148
49 501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Cedex

Angers, le 7 février 2023

Siège Social

14 Avenue Jean Joxé – CS 80646
49006 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 96 75 00
Fax : 02 41 96 75 01
accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

Réf : EGCO230032/MJ
Objet : Avis PLU mise en compatibilité n°1
Dossier suivi par : Emmanuel GARREAU
Tel : 02 41 96 75 85 - Fax : 02 41 96 75 87
Emmanuel.garreau@maine-et-loire.chambagri.fr

Madame la Vice-Présidente,

Vous nous avez transmis pour avis le dossier de déclaration de projet emportant Mise en Compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme relatif à la commune de Candé.

L'analyse de ce dossier n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Par conséquent, j'émetts un avis favorable à cette modification du PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Denis LAIZÉ

